

NOTICE DE MONTAGE ET D'UTILISATION

Réf

NOT-FR-119-
ANCMONOBAC

version

1

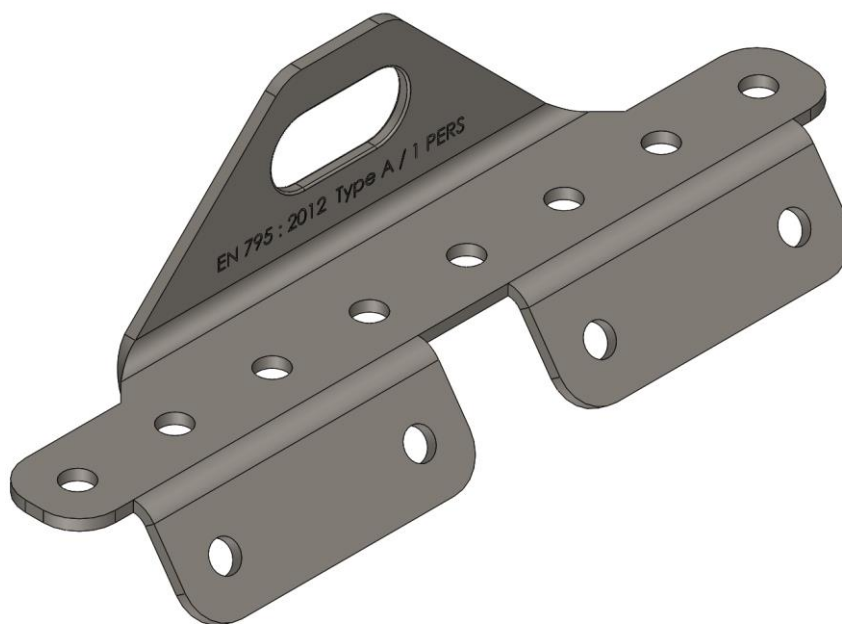
page

1/8



Notice d'utilisation / montage

Echelle Européenne / Référence : ANCMONOBAC



Si le produit est revendu hors du premier pays de destination, il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur que le revendeur fournisse le mode d'emploi, les instructions pour l'entretien et pour les examens périodiques dans la langue du pays d'utilisation du produit. Ces documents pourront vous être fournis sur demande en contactant le fabricant.

GENERALITES :

Cette notice est destinée aux utilisateurs et aux installateurs de l'ancrage ANCMONOBAC.

Elle doit être lue et comprise par chaque personne avant l'utilisation et/ou le montage du produit. En cas de doute, de problème de compréhension, ou si un problème survenait et que son sujet n'était pas traité dans ce document, renseignez-vous auprès du représentant Echelle Européenne ou directement auprès du service technique de Echelle Européenne.

Cette notice doit toujours être disponible et accessible par l'utilisateur. Toute activité en hauteur est dangereuse et peut provoquer des accidents, des blessures graves ou mortelles. La pratique, ainsi que l'apprentissage des techniques d'utilisation du matériel approprié sont sous votre responsabilité.

Avant utilisation, vous devez donc lire et comprendre toutes les informations contenues dans ce document. Le non-respect d'un seul de ces avertissements peut être la cause de blessures graves ou mortelles.

Pour utiliser le dispositif d'ancrage ANCMONOBAC en toute sécurité, l'utilisateur doit être formé et compétent, doit être en bonne santé physique et ne pas être sous l'emprise d'alcool ou de drogues.

	FORMULAIRE	PROCESSUS	AMELIORER
	NOTICE DE MONTAGE ET D'UTILISATION	Réf	NOT-FR-119- ANCMONOBAC
		version	1
		page	2/8

L'usage du dispositif d'ancrage ANCMONOBAC est formellement interdit si le produit est mal installé ou endommagé. Il ne doit pas être utilisé au-delà de ses limites ou dans toute autre situation que celle pour laquelle il est prévu.

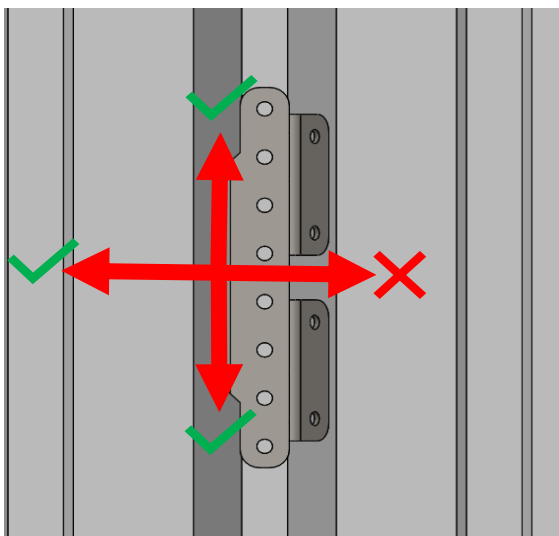
Toute modification de l'équipement ou toute adjonction à l'équipement ne peut se faire sans l'accord préalable écrit de Echelle Européenne, et toute réparation doit être effectuée conformément aux modes opératoires de Echelle Européenne.



Avant toute utilisation de l'ancrage, un plan de sauvetage doit être mis en place afin de faire face à toute urgence susceptible de survenir pendant le travail. Il convient bien entendu d'envisager avant et pendant l'utilisation que ce sauvetage éventuel soit assuré de manière efficace et en toute sécurité.

PRESCRIPTIONS D'UTILISATION :

Ce produit est réservé exclusivement à l'usage d'ancrage d'équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur de personnes et non pour un équipement de levage.

Le dispositif d'ancrage ANCMONOBAC est prévu pour être utilisés dans 3 directions de charges. Sur le support, un effort de 6 kN est généré en cas de chute.



-  Direction de charge admise
-  Direction de charge non admise

Les utilisateurs devront être équipés d'un harnais antichute conforme à la norme EN 361, seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt de chute, associé à un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur lui lors de l'arrêt d'une chute à une valeur maximale de 6 kN.

Le dispositif d'ancrage ANCMONOBAC peut être utilisé avec les liaisons suivantes avec un connecteur conforme à la norme EN 362 :

- Antichute à rappel automatique EN360 conformément à la notice d'utilisation du fabricant
- Absorbeur d'énergie EN355 conformément à la notice d'utilisation du fabricant

	FORMULAIRE	PROCESSUS	AMELIORER
	NOTICE DE MONTAGE ET D'UTILISATION	Réf	NOT-FR-119- ANCMONOBAC
		version	1
		page	3/8

DURÉE DE VIE / MISE AU REBUT

Pour les produits Echelle Européenne, la durée de vie n'est pas limitée.

ATTENTION, un événement exceptionnel peut vous conduire à rebuter un produit après une seule utilisation (type et intensité d'utilisation, environnement d'utilisation : milieux agressifs, milieu marin, arêtes coupantes, températures extrêmes, produits chimiques, etc.).

Un produit doit être rebuté quand :

- Il a subi une chute importante (ou effort).
- Le résultat des vérifications du produit n'est pas satisfaisant.
- Vous avez un doute sur sa fiabilité.
- Vous ne connaissez pas son historique complet d'utilisation.
- Quand son usage est obsolète (évolution législative, normative, technique ou incompatibilité avec d'autres équipements, etc.).

Détruisez ces produits pour éviter une future utilisation.

IMPORTANT – PRÉVENTION : Avant toute utilisation

Examinez visuellement le bon état du point d'ancrage :

- Pas de déformation permanente
- Pas de signes de corrosion susceptible d'affecter la capacité fonctionnelle du produit.
- Bon état de la fixation.

Le dispositif d'ancrage porte un marquage indiquant la date de la prochaine ou dernière inspection, vérifiez là.

Ce dispositif ne doit pas être utilisé et doit être immédiatement signalé :

- 1/ si sa sécurité est mise en doute ; ou
- 2/ si il a été utilisé pour arrêter une chute

Il convient de ne plus en faire usage avant qu'une personne compétente n'ait autorisé par écrit sa réutilisation suite au remplacement des pièces nécessaires.

Assurez-vous également que les EPI que vous utilisez en complément du dispositif d'ancrage ne soient pas endommagés pour ne pas affecter par la fonction de sécurité de l'ensemble du système.

INSTRUCTIONS POUR LE NETTOYAGE, L'ENTRETIEN, LA RÉVISION ET LA RÉPARATION

Un produit souillé doit être lavé et rincé à l'eau claire, puis séché. Il ne doit pas être mis en contact avec des matières corrosives ou agressives, ni stocké à des températures extrêmes. Tous produits chimiques, solvants peuvent altérer la résistance du dispositif d'ancrage. Si le dispositif d'ancrage risque d'être en contact avec ces produits, merci de nous indiquer le nom exact des composants chimiques et nous vous répondrons après une étude appropriée.

Il est connu que du matériel en utilisation se dégrade progressivement et il est donc difficile de donner une durée de vie précise au produit sans connaître l'intensité et la fréquence d'utilisation. De même, une situation exceptionnelle peut limiter la durée de vie à une seule utilisation. Certains milieux accélèrent le vieillissement du produit (sel, sable, neige, environnement chimique...), (liste non exhaustive).

	FORMULAIRE	PROCESSUS	AMELIORER
	NOTICE DE MONTAGE ET D'UTILISATION	Réf	NOT-FR-119- ANCMONOBAC
		version	1
		page	4/8

Echelle Européenne garantit ce produit contre tout défaut de matière ou de fabrication. Sont exclus de la garantie : l'usure normale, l'oxydation, les modifications ou réparations, le mauvais stockage, le mauvais entretien, les dommages dus aux accidents, aux négligences, aux utilisations pour lesquelles ce produit n'est pas destiné.

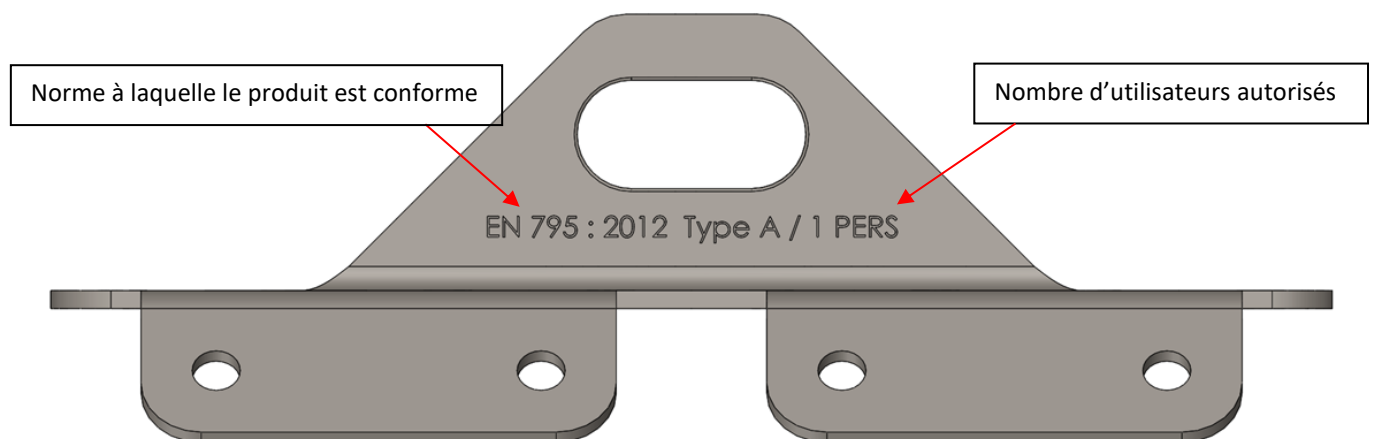
Il est recommandé de vérifier l'état du dispositif d'ancrage ANCMONOBAC au moins une fois par an par une personne habilitée et compétente dans le respect strict des modes opératoires de Echelle Européenne. Ces examens périodiques et réguliers sont nécessaires car la sécurité de l'utilisateur est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement. Il faut vérifier le bon état général, l'état des fixations, le couple de serrage, la bonne lisibilité du marquage. Le contrôle et les résultats doivent être consignés par écrit dans un carnet de maintenance par l'intermédiaire de la fiche d'identification et de vérification.

Toute réparation sur le dispositif d'ancrage ANCMONOBAC est interdite. En cas de doute sur l'état du produit, remplacez-le par une pièce d'origine Echelle Européenne.

CONFORMITE ET MARQUAGE

Le dispositif d'ancrage ANCMONOBAC est conforme aux exigences pertinentes de la norme EN 795 : 2012 pour une utilisation par 1 personne.

Il comprend les marquages conforme à la norme EN 365 suivants :



	FORMULAIRE	PROCESSUS	AMELIORER
	NOTICE DE MONTAGE ET D'UTILISATION	Réf	NOT-FR-119- ANCMONOBAC
		version	1
		page	5/8

INSTALLATION

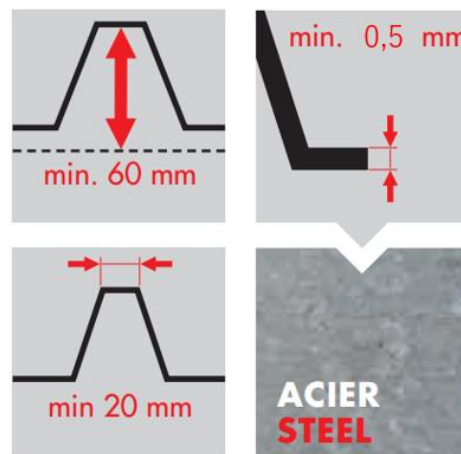
Il est essentiel pour des raisons de sécurité que le dispositif d'ancrage ANCMONOBAC soit toujours correctement positionné et que le travail soit effectué de manière à réduire au minimum le risque de chutes et la hauteur de chute.

Il est important également de vérifier l'espace libre requis sous l'utilisateur sur le lieu de travail, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait pas de collision avec le sol, ni présence d'autre obstacle sur la trajectoire de la chute. L'implantation de l'ancrage doit donc se faire en tenant compte de tous ces paramètres de sécurité.

Le montage du dispositif d'ancrage doit être effectué par des installateurs agréés ou formés par Echelle Européenne conformément aux spécifications de Echelle Européenne ci-dessous.

1/ Positionner le dispositif d'ancrage à l'endroit souhaité sur le bac. Ce dernier doit au mieux « épouser » la forme du bac trapézoïdal. Attention à l'orientation de la platine en bord de toiture (risque de chute en rive, se référer aux directions de charge admises en page...).

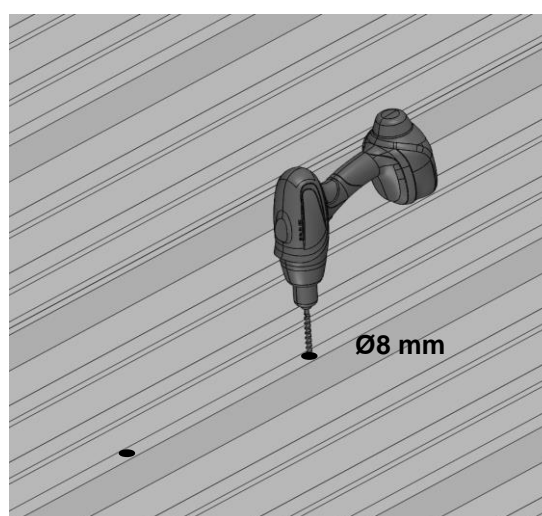
La platine devra être fixée uniquement avec 12 rivets étanches diamètre 7,7 mm (+bande d'étanchéité) réf Echelle Européenne PBr (A0014103). Avant tout montage, les installateurs doivent s'assurer que les matériaux de support dans lesquels le dispositif d'ancrage est fixé sont adaptés. La responsabilité de l'Echelle Européenne ne peut être engagée lors d'une mauvaise installation d'un dispositif d'ancrage ANCMONOBAC.



2/ Marquer les deux trous en extrémité du dessus de la platine.

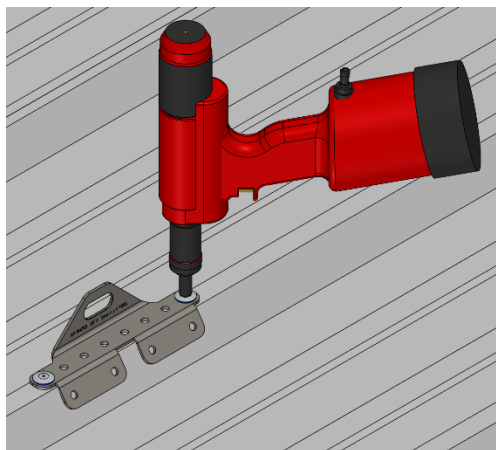


3/ Percer deux trous en diamètre 8 mm aux positions marquées

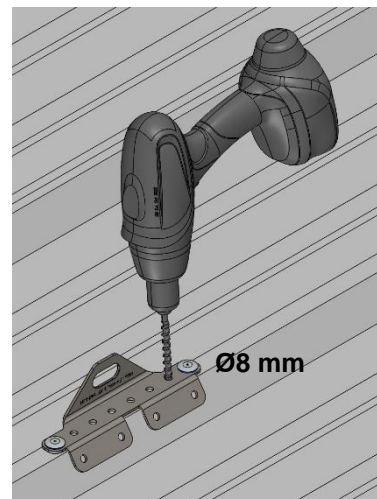


	FORMULAIRE	PROCESSUS	AMELIORER
	NOTICE DE MONTAGE ET D'UTILISATION	Réf	NOT-FR-119- ANCMONOBAC
		version	1
		page	6/8

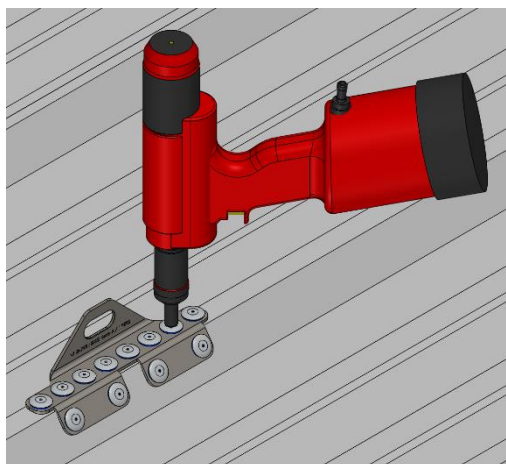
4/ Fixer les deux premiers rivets.



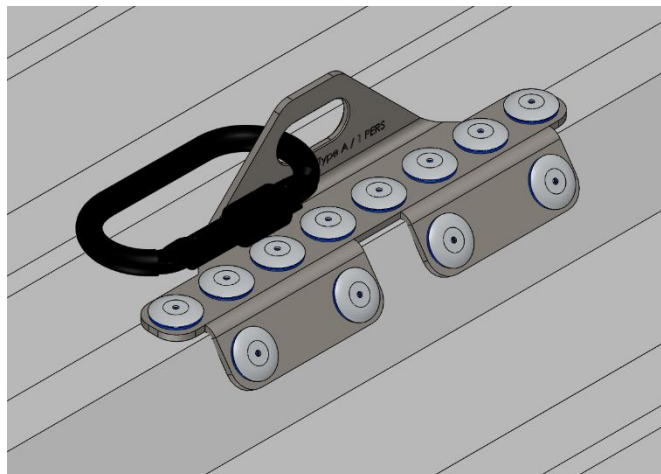
5/ Une fois la platine maintenue, réaliser les 10 autres perçages.



6/ Fixer les 10 rivets associés.



7/ Il convient d'apposer un plan schématique sur le bâtiment afin qu'il soit visible pour tous. Dont un exemple est donné ci-après.



NOTICE DE MONTAGE ET D'UTILISATION

Réf

NOT-FR-119-ANCMONOBAC

version

1

page






7/8






Plan schématique de l'installation			
Bâtiment/Structure			
Adresse :	N° de commande :		
Remarques :	Type de commande :		
	Forme du toit :		
	Dispositif d'ancrage :		
Client			
Nom :	Contact :		
Adresse :	N° de téléphone :		
Installateur			
Nom :	Chef installateur :		
Adresse :	N° de téléphone :		
Dispositif d'ancrage			
Fabricant : Identification du modèle/type			
Composant du bâtiment			
Composant 1 : par exemple plafond en béton	Épaisseur minimale : par exemple : 250 mm		
Composant 2 : par exemple poteau en béton	Épaisseur minimale : par exemple : 500 mm		
Matériau de construction : par exemple béton armé	Qualité : par exemple : C25/30		
Fixations/Goujons			
Données relatives aux fixations	Diagramme de fixation		
<input type="checkbox"/> fixations	Diamètre du trou foré : _____ mm		
Données non requises si fixation traversante	Profondeur du trou foré : _____ mm		
Situation réelle :	Couple : _____ Nm		
Distance de bord Cx : _____	Cy : _____		
Espacement axial Sx : _____	Sy : _____		
Remarques :	Type : _____		
Méthode de forage : <input type="checkbox"/> Marteau <input type="checkbox"/> Rotatif	Matériel : _____		
Dispositif d'essai : <input type="checkbox"/> Clé dynamométrique	Distance min. du bord (c) : _____		
	Espacement axial min. (s) : _____		
	Épaisseur min. du composant : _____		
	Résistance à la traction admissible : _____		
	Force de rupture admissible : _____		
LISTE DE CONTRÔLE :	Plan au sol du toit		
<input type="checkbox"/> Substrat sauf exception (aucun doute sur la capacité)			
<input type="checkbox"/> Installation conforme aux instructions du fabricant			
<input type="checkbox"/> Fixations recommandées utilisées			
<input type="checkbox"/> Toutes les fixations photographées avec numéro d'identification			
<input type="checkbox"/> Fixations visitées			
<input type="checkbox"/> Plan d'installation apposé sur le site			
<input type="checkbox"/> Immobilisation des vis par technique de fixation appropriée			
<input type="checkbox"/> Informations complémentaires			
Force d'arrachement (kN), couple requis (Nm) ?			
Point d'ancrage 1	Point d'ancrage 5	Point d'ancrage 9	Point d'ancrage 13
Point d'ancrage 2	Point d'ancrage 6	Point d'ancrage 10	
Point d'ancrage 3	Point d'ancrage 7	Point d'ancrage 11	
Point d'ancrage 4	Point d'ancrage 8	Point d'ancrage 12	
Fixations supplémentaires : _____			
Remarques du chef installateur : _____			
Date :		Signature :	






	FORMULAIRE	PROCESSUS	AMELIORER
	NOTICE DE MONTAGE ET D'UTILISATION	Réf	NOT-FR-119- ANCMONOBAC
		version	1
		page	8/8

Identification du dispositif d'ancrage	
Fabricant / fournisseur	Echelle Européenne
Nom du produit / référence	ANCMONOBAC
Références normatives	EN 795 :2012 type A
Numéro d'identification	
Date d'achat	
Date de première utilisation	

Identification de l'utilisateur		
NOM		ADRESSE

Vérification visuelle					
Etat général (fissures, marques, déformation, usure)					
Présence et état des fixations					
Présence et lisibilité du marquage					

Vérification fonctionnel					
Passage correct des mousquetons					
Présence écrou frein ou PAL					
Serrage des fixations à 60 N.m					

 : commentaires ,  : en bon état ;  à vérifier ;  : à réparer ;  : à rebuter

Commentaires

Conclusion	
Dispositif d'ancrage apte	Dispositif d'ancrage inapte

Identification et visa contrôleur			
Nom :		Société :	
Date du contrôle		Visa du contrôleur	
Date du prochain contrôle			